

La SEGPA du Collège Clemenceau

Les élèves de SEGPA sont orientés et affectés par la CDOEA (Commission Départementale D'orientation vers les Enseignements Adaptés).

L'élève de SEGPA est un collégien qui reçoit un enseignement adapté et participe comme tous les autres collégiens à la vie de l'établissement. Les enseignements en Segpa s'appuient sur les programmes et les compétences visés en collège.

La mise en place d'une **pédagogie différenciée** et d'un **suivi précis du projet de l'élève** par le biais d'un Projet de Formation sont déterminants pour la réussite des différents enseignements.

Les objectifs visés par les enseignants revêtent une importance particulière pour la formation des élèves dans la **perspective de l'accès à la qualification**.

La progression des élèves s'effectue dans le cadre des 2 cycles du collège.

➡ En classe de sixième (cycle 3) : cette dernière année du cycle 3, cycle de consolidation, a pour objectif de permettre à l'élève de réussir son insertion au collège, de s'approprier et se réapproprier des savoirs.

➡ En classe de cinquième - quatrième et troisième (cycle 4) : un travail progressif est mené vers l'orientation, l'ouverture vers le monde du travail (mini-stages, ateliers, visites d'entreprises) afin de préparer les élèves à une poursuite d'étude vers une formation diplômante.

Au cours de l'année de troisième, les élèves sont préparés à l'épreuve orale du **certificat de formation générale (C.F.G.)**. Le CFG est obtenu par la validation du cycle 3 ainsi que par un entretien oral avec un Jury.

Le CFG qui constitue **un premier pas vers la certification**, permet de mettre en œuvre des compétences requises par les référentiels des CAP.

De plus tous les élèves de classe de troisième bénéficiant de la Segpa pourront être présentés au diplôme national du brevet (DNB), plus particulièrement à la série professionnelle (DNB pro).

Des stages, qui sont organisés pendant les années de 4^{ème} et de 3^{ème}, permettent à l'élève de préciser son projet professionnel. Les stages de 3^{ème} conduisent à la réalisation d'un dossier de stage pour l'épreuve orale du CFG.

A l'issue de la Troisième, la vocation de la grande majorité des élèves est d'**accéder à une formation en lycée professionnel ou en CFA pour préparer un CAP**. Ils doivent être en mesure d'accéder à une formation **conduisant au minimum à une qualification de niveau V**.

Textes de référence : Circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015